maison de l'EUROPE Pyrénées Roussillon

PYRENEES ORIENTALES le Département

LA LETTRE

Bulletin trimestriel

2ème trimestre 2018

Maison des associations
52 rue Maréchal Foch
66000 Perpignan
Tél: 04 34 10 39 86
info@maison-europe-roussillon.eu
www.maison-europe-roussillon.eu

Qui sommes-nous?

Association loi 1901 à but non lucratif, trait d'union entre les citoyens et les institutions européennes et repertoriée dans le réseau d'information européenne, nous avons vocation à la formation orientée sur le processus d'unification européenne.
Nous sommes affiliés à la Fédération Française des Maisons de l'Europe et à la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe (EUNET).

Nos objectifs

* Sensibiliser, motiver à l'idée de citoyenneté européenne

* Informer, documenter sur l'intégration et la construction européenne

* Permettre une meilleure connaissance des différentes régions d'Europe et soutenir la mise en place de liens et d'échanges entre les citoyens d'Europe

* Servir d'interface entre les instances européennes et les citoyens

* Préparer le citoyen aux changements qui interviennent ou interviendront dans sa vie quotidienne

* Formation en langues européennes

* Aide au montage de dossiers européens

FACEBOOK: MEPYR
TWITTER: @MEPYR

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT.....3

ACTUALITÉ: LE RGPD.....4

FÊTE DE L'EUROPE EN IMAGES 6

WIFI4EU.....8

COIN ENFANT.....10

QUIZ.....11

NOS ACTIVITÉS.....12

Directeur de la publication : Jean-Marie Laporte
Rédacteurs : Jean-Marie Laporte, Maguy Gil et Lorena Abelenda Castro
Périodicité : Trimestrielle

Le mot du Président

Dans le cadre du joli mois de l'Europe, ce deuxième trimestre, a été l'occasion pour la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon, en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, de s'impliquer auprès du public avec pour mission celle de lui faire connaître la culture, les traditions, la gastronomie... des pays membres de l'UE. En cette année 2018, c'est la Bulgarie, pays ayant la Présidence de l'Union européenne durant le premier semestre de cette année 2018 qui est à l'honneur.

A cette occasion, lors du vernissage de l'exposition créée par la Maison de l'Europe, sur la Bulgarie, nous avons fait intervenir deux personnalités de choix le Consul Honoraire de la Bulgarie en Occitanie, Monsieur Ronan LE GOFF et Monsieur Pierre-Jean COULON, Président de section au Conseil Économique Social Européen (CESE) et membre du Groupe Spécial de Contact avec les «Balkans occidentaux». Ce dernier est également membre bienfaiteur de la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon.

Le deuxième grand événement concerne l'organisation d'un ciné-débat labellisé consultation citoyenne. «Qu'est-ce que l'Europe fait pour moi» sur la base de 5 courts-métrages de «EUandME».

Nous avons également organisé des jeux concours sur notre page web et réseaux sociaux, des stands d'information et d'animation et les journées de portes ouvertes.

Un jeune stagiaire, Florian TAURIN, a été recruté afin d'approfondir ses connaissances sur les démarches auxquelles sont confrontées les associations ayant un ou plusieurs employés.

Aux «portes» de l'été et des grandes vacances, je vous souhaite, au nom de mon Comité Directeur, d'excellentes vacances afin que nous puissions nous retrouver pleins d'énergie pour un nouveau départ.

Le Président
Jean-Marie LAPORTE

ACTUALITÉ
LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU LE RGPD

Le Règlement général sur la protection des données, ou RGPD, a pris une place très importante dans l'actualité. Ce texte, voté en 2016, est en effet appliqué dans l'Union européenne despuis le 25 mai 2018.
Quelques questions pour mieux comprendre le RGPD.

Qu'est-ce que le RGPD ?

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR, pour General Data Protection Régulation en anglais) est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. C'est sur ce texte les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Il s'applique à l'ensemble des résidents de l'Union européenne.

Quel est l'objectif du RGPD ?

Le RGPD est le nouveau texte de référence dans l'Union européenne dont l'objectif est, notamment, la protection des données personnelles. Il remplaçant une directive datant de 1995. Une réforme de la législation européenne apparaissait nécessaire au regard de sa relative vétusté accentuée par l'explosion du numérique, l'apparition de nouveaux usages et la mise en place de nouveaux modèles économiques.
Il s'agit aussi d'harmoniser le panorama juridique européen en matière de protection des données personnelles, afin qu'il n'y ait qu'un seul et même cadre qui s'applique parmi l'ensemble des États membres.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle (ou donnée à caractère personnel) est une information qui permet d'identifier une personne physique, directement ou indirectement. Il peut s'agir d'un nom, d'une photographie, d'une adresse IP, d'un numéro de téléphone, d'un identifiant de connexion informatique, d'une adresse postale, d'une empreinte, d'un enregistrement vocal, d'un numéro de sécurité sociale, d'un mail, etc.
Certaines données sont sensibles, car elles touchent à des informations qui peuvent donner lieu à de la discrimination ou à des préjugés.

Qu'est-ce que le RGPD change pour l'internaute ?

Du point de vue de l'internaute, le RGPD met en place ou conforte un certain nombre de protections. Il faut par exemple que les entreprises récoltent au préalable un consentement écrit, clair et explicite de l'internaute avant tout traitement de données personnelles, ou qu'ils s'assurent que les enfants en-dessous d'un certain âge aient bien reçu l'aval de leurs parents avant de s'inscrire sur un réseau social.
Le RGPD inclut aussi une reconnaissance d'un droit à l'oubli pour obtenir le retrait ou l'effacement de données personnelles en cas d'atteinte à la vie privée, le droit à la portabilité des données, pour pouvoir passer d'un réseau social à l'autre, et d'un FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) à l'autre ou d'un site de streaming à l'autre sans perdre ses informations, et d'être informé en cas de piratage des données.
Les internautes pourront aussi être défendus par les associations dans le cadre d'une action de groupe en vue de faire cesser la partie illicite d'un traitement de données.
Un accord parental est requis pour inscrire un jeune sur un réseau social.

Qui doit se conformer au RGPD ?

Toute entité manipulant des données personnelles concernant des Européens doit se conformer au RGPD, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un sous-traitant ou même d'une association. Attention : le texte ne s'applique pas qu'aux organisations établies sur le territoire du Vieux Continent. Un groupe américain, japonais ou chinois qui collecte et mouline des données personnelles européennes doit aussi s'y conformer.
Des géants comme Google, Facebook, Amazon ou encore Uber doivent donc tenir compte des modalités du RGPD.

Quelles sont les sanctions prévues par le RGPD ?

Les organisations ont tout intérêt à respecter à la lettre le RGPD car les plafonds des sanctions sont particulièrement élevés : en cas d'infraction, des amendes jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent sont prévues pour l'organisme fautif, sachant que c'est le montant le plus élevé qui est retenu entre les deux cas de figure.
Il faut imaginer ce que cela peut représenter pour des géants du net si une procédure était lancée contre eux. L'amende pourrait atteindre des dizaines ou des centaines de millions de dollars, voire davantage. Il convient aussi de noter qu'une société doit veiller à ce que son sous-traitant reste bien dans le cadre de la loi, sous peine d'en subir les conséquences, du fait de sa qualité de responsable du traitement.

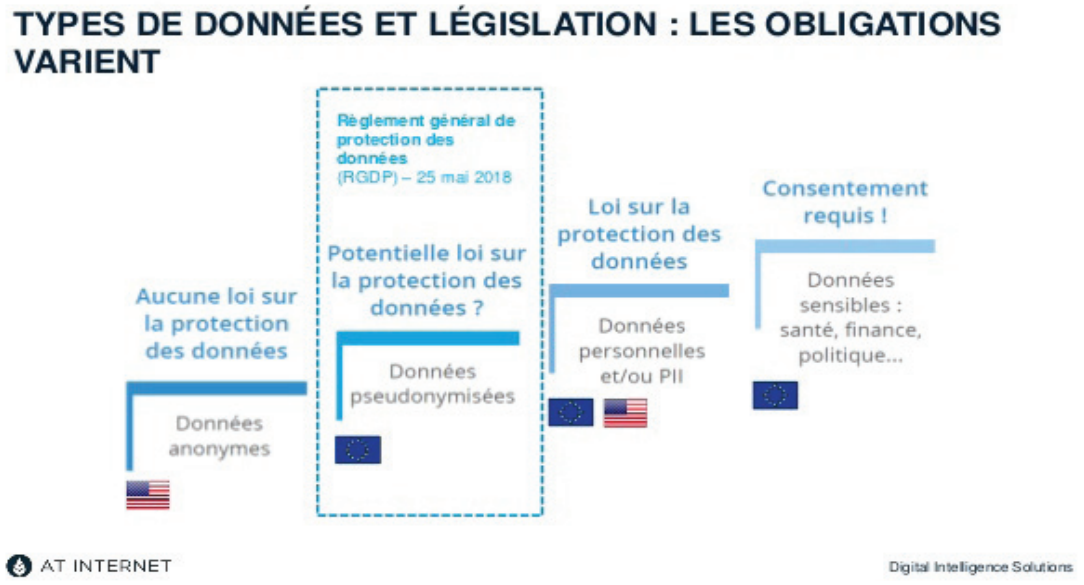

JOLI MOIS DE L'EUROPE

LA FÊTE DE L'EUROPE EN IMAGES

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon a organisé comme chaque année, en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la fête de l'Europe.

Vernissage de l'exposition créée par la Maison de l'Europe sur la Bulgarie.

En présence de Monsieur le Consul Honoraire de la Bulgarie en Occitanie, Ronan LE GOFF, et Monsieur Pierre Jean COULON président de section au CESE et membre du groupe spécial de contact avec les Balkans Occidentaux.

Cette année, suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la Bulgarie assure la présidence du conseil de l'UE, de janvier à juin 2018 soit six mois plus tôt que la date prévue (juillet à décembre 2018). Sa devise est « l'Union fait la force ».

L'exposition présente la culture, l'histoire, la géographie, les curiosités, la gastronomie… du pays à l'honneur, la Bulgarie.

Jeux-concours

Nous avons créé des jeux concours organisés sur notre page web et sur les réseaux sociaux.

Sur la photo, Jean-Marie LAPORTE, Président de la Maison de l'Europe et Ana Luisa Dias, la gagnante du super lot!

Radio

Intervention de notre chargée de mission, Lorena Abelenda dans la radio du Campus UPVD.

Ciné-débat: Qu'est-ce que l'Europe fait pour moi?

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon a organisé le jeudi 5 juillet, un ciné-débat Europe – gratuit et ouvert à tout public – en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, concernant 5 courts-métrages de « EUandme ». Cette manifestation est labélisée « consultation citoyenne ».

Les cinq courts-métrages : Oona, réalisé par Zaida Bergroth
Party Animal, réalisé par Yorgos Zois
Le solitaire, réalisé par Tomasz Konecki
L'auberge vivante, réalisé par Matthias Hoene
Début, réalisé par Dalibor Matanić

portes ouvertes et stands d'information et animations scolaires

Le Wi-Fi gratuit pour les Européens

La Commission européenne souhaite promouvoir, partout en Europe, la connectivité Wi-Fi gratuite dans les lieux publics comme les parcs, les places, les bâtiments publics, les bibliothèques, les centres de santé et les musées. Son projet? Le programme WiFi4EU.

Le budget de WiFi4EU s'élève à 120 millions d'euros pour la période 2017-2019. Il permettra d'installer des équipements Wi-Fi de pointe au cœur des espaces de vie sociale.
Environ 6 000 à 8 000 communautés locales devraient bénéficier de l'initiative WiFi4EU.

« Puisque la connectivité doit profiter à tous, alors peu importe le lieu de résidence ou le niveau de salaire. Nous proposons aujourd'hui d'équiper chaque village et chaque ville d'Europe d'un accès internet sans fil gratuit autour des principaux centres de la vie publique d'ici à 2020. »
Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne.

Malgré le grand nombre de candidatures reçues, qui témoigne du succès de l'initiative, l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) de la Commission européenne a malheureusement dû annuler le premier appel à candidatures, lancé le 15 mai. Après un examen approfondi, elle est parvenue à la conclusion qu'une erreur technique avait empêché les candidats de participer sur un pied d'égalité.
La Commission européenne est attachée à l'équité et à la fiabilité de la procédure de concours.
Un nouvel appel à candidatures sera lancé à l'automne 2018 (la date exacte sera communiquée ultérieurement).

Si vous avez déjà enregistré votre commune ou votre entreprise pour l'installation de Wi-Fi sur le portail, vous serez informé(e) par courriel de la réouverture du portail et de la date de lancement du prochain appel. Vous ne devrez pas vous réinscrire.

Qui peut introduire une demande?
Le premier appel à candidatures a été annulé. Le prochain appel à candidatures aura lieu à l'automne 2018.
Il s'adresse aux:

- - municipalités,
- - entités agissant pour le compte de municipalités.

Le coupon WiFi4EU couvrira les frais d'équipement et d'installation des points d'accès Wi-Fi. Les bénéficiaires s'engagent à payer la connexion (abonnement) à internet et l'entretien des équipements pour offrir une connectivité Wi-Fi gratuite et de qualité pendant au moins 3 ans.

Qu'attendre de WiFi4EU?

Le coupon WiFi4EU représente un montant forfaitaire de 15 000 euros par municipalité. Les municipalités qui reçoivent un coupon sélectionneront les «centres de la vie publique» où les points d'accès sans fil WiFi4EU («hotspots») seront installés, et elles pourront utiliser le coupon WiFi4EU pour financer partiellement un projet de plus grande valeur.
Le coupon peut servir à acheter de nouveaux équipements ou à mettre à jour du matériel ancien en le remplaçant par du matériel plus récent et de meilleure qualité.
Les projets seront sélectionnés sur la base du principe « premier arrivé, premier servi», tout en veillant à ce que tous les États membres puissent bénéficier d'un nombre minimum de coupons (un minimum de 15 coupons seront attribués par pays dans le cadre du premier appel).

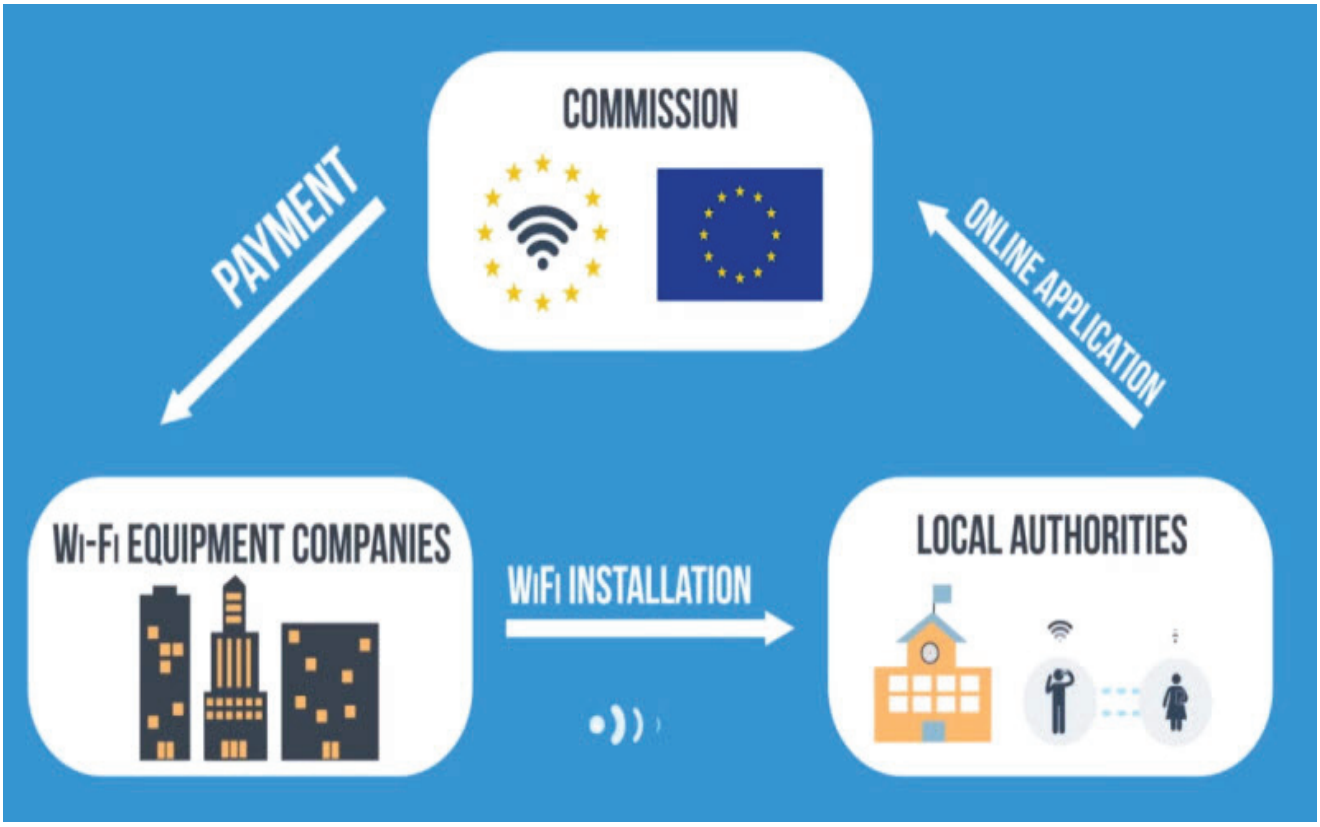

Coin enfant

Le 9 mai, Robert Schuman propose dans une déclaration, une toute nouvelle forme de coopération politique afin d'instaurer une paix durable en Europe. Le 9 mai est devenu la journée de l'Europe célébrant la paix et l'unité européenne.

Connais-tu la devise de l'UE?

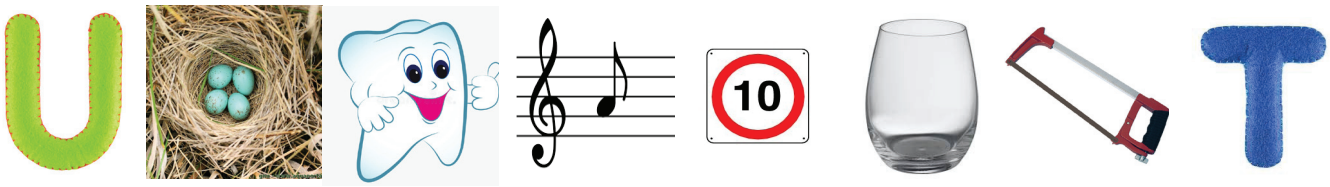

Devise de l'UE: _____

P	A	R	L	E	M	E	N	T	D
A	B	T	E	S	P	R	I	R	É
Y	U	N	I	O	N	E	Q	A	M
S	V	A	R	D	P	G	L	I	O
A	C	U	B	N	U	K	Y	T	C
U	E	L	I	B	E	R	T	É	R
H	O	W	L	E	T	A	T	S	A
M	G	N	Z	U	M	F	X	J	T
D	I	V	E	R	S	I	T	É	I
A	C	I	T	O	Y	E	N	L	E

Les mots à trouver sont:

Europe
Parlement
Diversité
Traités
Union
Euro
Liberté
Démocratie
Pays
Citoyen
Loi
États

Devine le pays:

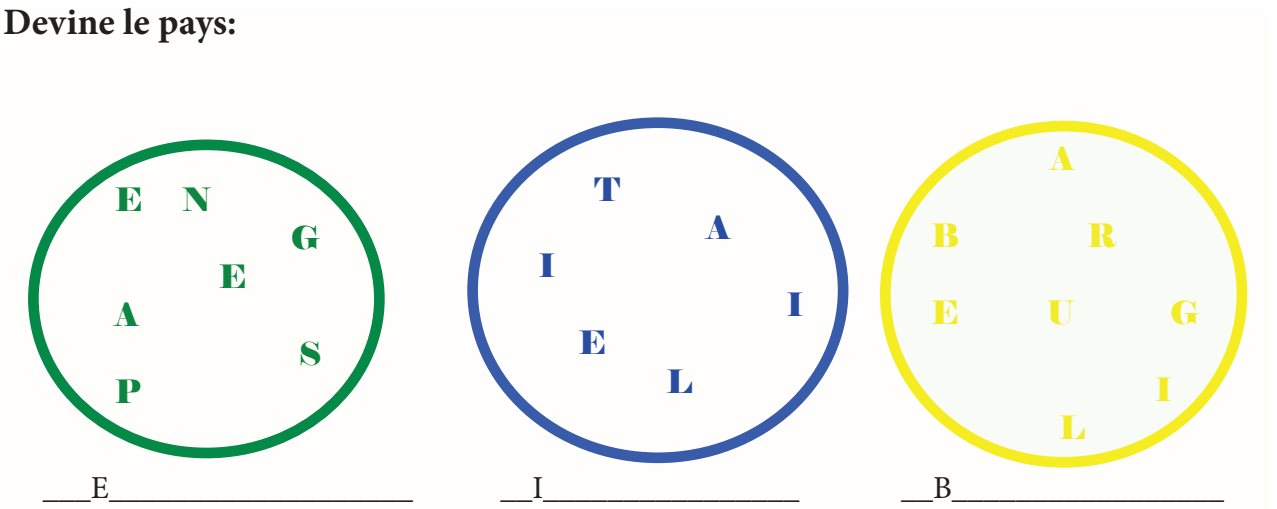

___E_____ __I_____ __B_____

QUIZ EUROPÉEN

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'UE

QUESTION 1: Quelle est la capitale de la Bulgarie?
A- Bucarest
B- Sofia
C- Budapest

QUESTION 2: les prochaines élections au Parlement européen auront lieu en...?

A- Mai 2019
B- Juin 2019
C- Mai 2020

QUESTION 3: comment dit-on «bonjour» en grec?
A- «Antío» – αντίο
B- «Gei» a- γεια
C- Kalimera» - Καλημέρα

QUESTION 4: L'UE intervient dans plus de 100 pays du monde entier pour secourir les victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine.
A- Vrai
B- Faux

QUESTION 5: Combien de députés européens y a-t-il?
A- 28
B- 751
C- 623

QUESTION 6: Quelle est la capitale verte de l'Europe pour l'année 2018?
A- Essen (Allemagne)
B- Nimègue (Hollande)
C- Lyon (France)

QUESTION 7: En 2017, 1 006 738 personnes ont participé au programme Erasmus+ .
A- Vrai
B- Faux

QUESTION 8: Le RGPD est entré en vigueur le...
A- 25 mai 2018
B- 25 juin 2018
C- il entrera en vigueur en 2020

QUESTION 9: Cette année est l'année européenne ...
A- du patrimoine
B- de la citoyenneté
C- de la diversité

QUESTION 10: Actuellement dans l'UE il y a 28 pays membres?
A- Vrai
B- Faux

Réponses: 1b; 2a; 3c; 4a; 5b; 6b; 7b; 8a; 9a; 10a

Nos activités

Club Erasmus

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon organise un Erasmus Club destiné à tous les jeunes étrangers et français qui souhaitent, dans un cadre convivial, international et interculturel, échanger.

Animations scolaires

Des animations scolaires en écoles primaires, collèges et lycées permettent aux jeunes élèves de découvrir l'Europe d'une manière très ludique. Grâce à un partenaire du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, dans les collèges du Département, les animations sont gratuites.

Pub Quizz Européen

Depuis cette année, un ou plusieurs Pub Quizz Européens se tiennent dans l'un des lieux de Perpignan les plus adéquats, le pub irlandais, le O 'Shannon, que connaissent tous les habitants de la ville et du département.

Ateliers de Français langue étrangère (FLE)

Débutants ou confirmés, enfants, adultes ou seniors, un atelier de langue Français langue étrangère (FLE) vous est proposé à la Maison de l'Europe.

Expositions

Les pays de l'Europe ainsi que le fonctionnement et l'histoire de l'Union européenne font l'objet d'expositions au sein de la Maison de l'Europe.

Conférences

Des conférences sont organisées sur des thèmes européens significatifs pour l'avenir de l'Union européenne. Ces rencontres permettent une meilleure compréhension de l'Union Européenne.

Lettre trimestrielle

Chaque trimestre, la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon rédige une lettre trimestrielle afin de promouvoir ses propres actions et les évènements au sein de l'Union européenne.

Mobilité internationale

La mobilité internationale à la Maison de l'Europe est active au sein du nouveau programme de mobilité Erasmus + en accueillant des stagiaires européens et étrangers. Le Service volontaire européen (SVE) est également instauré pour les bénéficiaires du programme de mobilité.